

Je suis honoré de me tenir devant vous aujourd'hui pour célébrer un moment important pour nos deux communes. Aujourd'hui, nous posons la première pierre de la future station de Saint-André-de-Corcy, un projet novateur et prometteur qui scelle l'union de nos 2 communes Saint-Marcel et Saint-André-de-Corcy.

Ce projet d'utilisation par nos 2 communes d'une même et seule station d'épuration, est bien plus qu'une simple infrastructure. Il incarne notre volonté de mutualiser intelligemment nos ressources, de travailler ensemble pour le bien-être de nos habitants et de préserver par cette nouvel STEP un environnement précieux. Je suis fier d'ailleurs d'annoncer que ce projet a reçu l'aval de la police de l'eau Mme Drane, témoignant ainsi de sa conformité aux normes environnementales nouvelles les plus strictes.

En unissant forces de nos deux communes, nous réalisons des économies significatives. Ce projet permet une réduction des investissements d'environ un million d'euros pour la construction de la station d'épuration. De plus, nous allons réduire considérablement les coûts de fonctionnement en ayant une seule installation pour deux communes une économie d'environ 150 000€. Cela signifie que nous pouvons encore optimiser nos ressources financières sur le budget annexe assainissement, et le consacrer à l'amélioration du réseau.

La mutualisation de ce service de l'assainissement est également un des avantages majeurs de ce projet. Nous allons réduire les coûts de délégation des services publics pour les deux communes, tout en recherchant à fournir un service efficace et adapté aux contraintes environnementales. En combinant nos expertises et en travaillant de concert, nous sommes parvenu à offrir des solutions que nous espérons durables, de qualité et à moindre coût.

Mais ce projet n'est pas seulement une question de finances. En optimisant les coûts de ces nouveaux équipements, nous veillons à ce que nos résidents puissent bénéficier d'un service essentiel tout en maintenant la contrainte financière qui les impacts.

Ce projet de mutualisation intelligente est un modèle d'innovation et de collaboration. Il démontre notre engagement envers la durabilité, l'efficacité et le bien-être de nos citoyens. Je tiens à exprimer ma profonde gratitude envers tous ceux qui ont contribué à la concrétisation de ce projet, les experts techniques le cabinet Montmasson Mr Doche, Philippe Pottier le Vice-Président de la communauté

de communes de la Dombes ex collaborateur Suez en charge de l'assainissement individuel, les membres du conseil municipal, Mme Drane de la police de l'eau dont l'intervention a été pertinente pour aller sur ce projet.

En posant aujourd'hui cette première pierre, nous jetons les fondations d'un avenir meilleur et plus fort pour nos deux communes à poursuivre dans d'autres domaines. Ensemble, nous construisons une infrastructure qui sera le symbole de notre unité et de notre volonté de progresser vers un avenir plus durable et prospère la planète en a besoin.

Je vous remercie de votre présence ici aujourd'hui, et ensemble je l'espère, nous accomplirons encore, dans le cadre d'autres projets de mutualisation de grandes choses pour nos 2 communes en faveur de l'ensemble de nos citoyens.

Et pour terminer Vive Saint-Marcel ! Vive Saint-André-de-Corcy et Vive notre partenariat mutuel !

Merci